

I. Informations sur AE Securicash

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. La Fiche Info Financière est disponible chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Allianz Securicash SRI**.

La politique d'investissement du FCP vise à offrir une performance proche de l'indice EONIA. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le FCP pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion financière et le FCP verrait sa valeur baisser de manière structurelle.

Classe de risque

Faible risque Risque élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Durée conseillée

–

Date de création

17/03/2014

Cet indicateur représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. Le fonds présente un niveau de risque faible dû à ses investissements composés, en majorité, d'instruments du marché monétaire de l'Union Européenne, libellés en euros, de durée de vie inférieure à 3 mois et de haute qualité.

Performance (%)¹

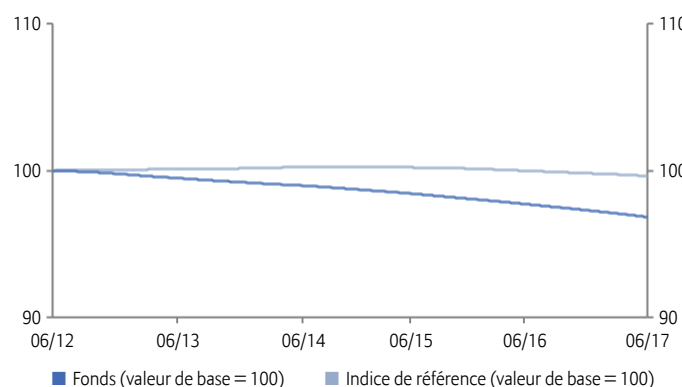
	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014	2015	2016	VNI
Fonds	-0,12	-0,08	-0,12	-0,12	-0,12	-0,96	-0,32	–	–	–	–	–	-0,56	-0,04	24,74 €
Indice de référence	-0,18	-0,03	-0,09	-0,18	-0,35	-0,61	-0,20	–	–	–	–	–	-0,11	-0,32	

II. Informations sur ALLIANZ SECURICASH SRI

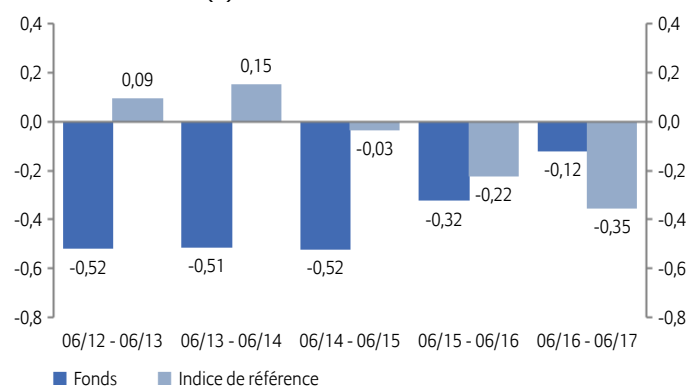
Performance (%)²

	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014
Fonds	-3,17	-0,64	-0,18	-0,58	-0,50
Indice de référence	-0,36	-0,07	0,24	0,09	0,10

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²

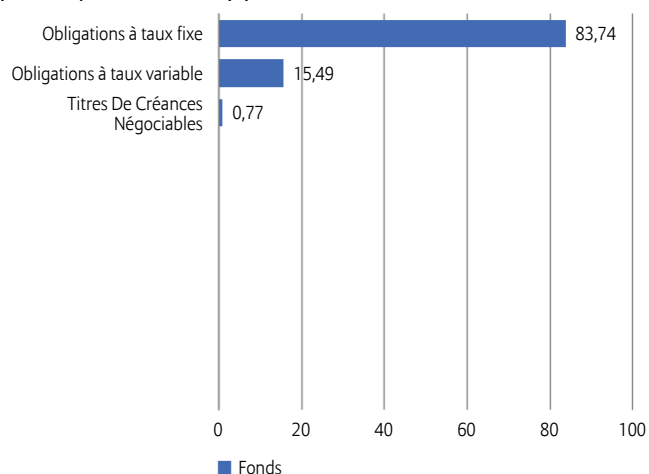


Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-0,53	-0,57
Alpha (%)	-0,04	-0,05
Bêta	1,04	0,79
Coefficient de corrélation	0,90	0,88
Ratio d'information	-24,40	-20,74
Ratio de Sharpe	-10,93	-11,31
Ratio de Treynor	-0,01	-0,01
Tracking error (%)	0,02	0,03
Volatilité (%)	0,05	0,05

Structure du portefeuille

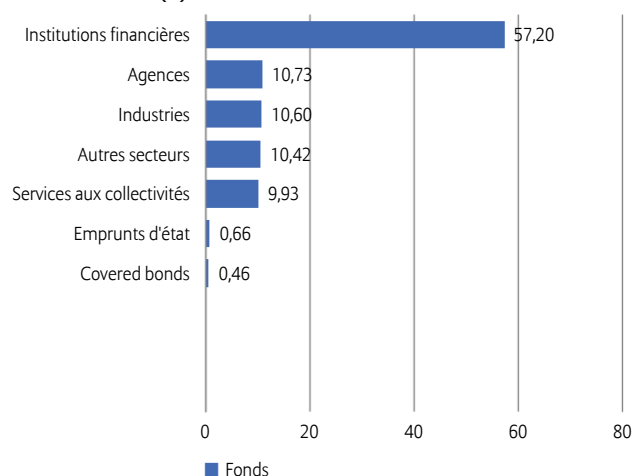
Répartition par classe d'actif (%)



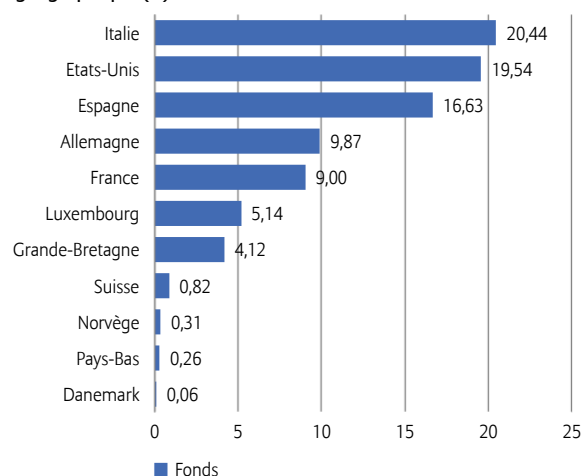
Principaux titres (en % de la VM et hors liquidités & Repo)

Goldman Sachs Group Inc, The	5,53
Morgan Stanley	5,33
Barclays Bank Plc	5,24
Deutsche Bank AG	4,93
Bank of America Corp	4,56
Instituto de Credito Oficial	4,50
Intesa Sanpaolo SpA	4,46
FADE - Fondo de Amortizacion del Deficit Electrico	4,46
Purple Protected Asset	4,29
RCI Banque SA	3,98
Total	47,28

Répartition sectorielle (%)



Répartition géographique (%)



Opportunités

- + Un placement court terme peu risqué qui présente historiquement une faible volatilité et un univers d'investissement de notation minimum A-2 de la Communauté européenne.
- + La sélection de titres du marché monétaire en euros repose sur la prise en compte de critères financiers et de critères d'investissements socialement responsables.
- + La stratégie de gestion a pour but de limiter l'exposition du fonds au risque de taux et au risque de crédit.

Risques

- Risque de crédit : si l'émetteur fait défaut, le coupon et/ou le nominal des actifs risque de ne pas être intégralement payé, leur valeur baissant, celle de l'OPC s'en trouve diminuée.
- Risque sectoriel de taux : l'univers de taux étant très large, certains segments sont plus volatils que d'autres.
- En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et celui-ci verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	EONIA
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH - Frankfurt
Date de création	09/06/2003



Gestionnaire de fonds

Vincent Tarantino
(depuis le 10/06/2003)

Commentaire du gestionnaire

Les données conjoncturelles publiées au mois de juin confirment la reprise de la croissance économique en zone euro, à l'image de la production industrielle qui croit de 0,5% sur le mois d'avril après une hausse de 0,2% en mars. Parallèlement, le taux de chômage se réduit légèrement passant de 9,4% à 9,3%.

La Banque centrale européenne a d'ailleurs revu ses projections de croissance en hausse à 1,7% en 2017 contre 1,5% précédemment et 1,6% en 2018 (contre 1,3%). La seule ombre au tableau reste l'indice des prix à la consommation encore bien en dessous de la cible des 2%.

Les déclarations de Mario Draghi restent cependant rassurante en annonçant que la zone euro est maintenant dans une phase de reflation mais il juge nécessaire le maintien de sa politique d'assouplissement quantitatif au moins jusqu'à son terme (fin décembre).

Du côté de la banque centrale américaine (FED), la période de normalisations se poursuit avec, sans surprise, une nouvelle hausse de 25 points de base de son taux directeur. Les marchés anticipent encore une nouvelle hausse pour le mois septembre.

La problématique de la FED est maintenant d'amorcer la prochaine étape, à savoir la réduction de son bilan qui atteint 4.400 milliards de dollars.

Sur les marchés, les déclarations de Mario Draghi, concernant la phase de reflation ont apporté un peu de volatilité sur les taux long en zone euro mais sans aucun impact sur la partie courte. La principale raison est l'excès de liquidité sur le marché interbancaire qui atteint 1.700 milliards d'euros et qui maintient artificiellement les taux à un niveau proche de la Deposit Facility.

L'Eonia est resté stable sur la période avec un fixing moyen à - 36 points de base.

Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGL, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, France Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 3, boulevard des Italiens – F-75113 Paris Cedex 02, France – Tél. : +33 1 73 05 73 05. www.allianzgi.com

